



# FEDERATION FRANCAISE de PARACHUTISME

CONSEIL TECHNIQUE PERMANENT  
CIRCULAIRE DE SECURITE N° 62

Jean COUPE

## POUR AFFICHAGE

N/Réf. : JC/nv/4140

**DATE** : 21 juillet 1993

**OBJET** : non ouverture au sol d'un conteneur secours

**MATERIEL CONCERNÉ** : FXC 12000

### **TEXTE** :

Lors d'un contrôle en salle, de l'ouverture du conteneur secours d'un CAMPUS II, par la seule action d'un déclencheur FXC 12000, le Directeur Technique d'un centre école a constaté que le déclenchement du FXC ne provoquait qu'une extraction partielle des broches de verrouillage du LOR 2 ; incident ne permettant pas le dégagement des rabats et l'ouverture du conteneur.

Après un retour du déclencheur chez l'Industriel et sa remise en place sur son sac d'origine, ce même déclencheur ne remplissait toujours pas sa fonction.

Le problème n'a été résolu qu'à l'issue d'un second renvoi du déclencheur chez l'Industriel.

Compte tenu de la gravité de cet incident, dont il a été informé par le Directeur Technique du centre école, le Conseil Technique Permanent a consulté la société Parachutes de France qui lui a adressé en retour la note technique, ci-jointe, que nous vous demandons de porter à la connaissance de tous les utilisateurs des FXC 12000.

**DECISION FEDERALE** : Respect des consignes édictées par l'Industriel.

**DATE D'APPLICATION** : dès réception de la présente circulaire.

### **DIFFUSION** :

- Président FFP
- Directeur Technique National
- Ministère de la Jeunesse et des Sports
- Centre d'Essais en Vol
- Directeurs Techniques
- Réparateurs de parachutes
- Contrôleurs d'équipement de sécurité
- Membres du C. T. P.
- Messieurs Y. CHALOIN - J.F. PRUNIER - M. TOURNIER - J.P. VIRET
- Etat Major de l'Armée de Terre
- Etat Major de l'Armée de l'Air
- Etat Major de la Marine
- Sté Parachutes de France (Mr. O. RHEIN) :
- Paramag - Les Hommes Volants

**FEDERATION FRANÇAISE DE PARACHUTISME  
CONSEIL TECHNIQUE PERMANENT**

**Courrier "Rappels FXC 12000", diffusé par la société Parachutes de France, et correspondant à la circulaire de sécurité n° 62**

**POUR AFFICHAGE**

Cergy, le 1er Juillet 1993.

A l'attention du Directeur Technique.

Objet: Rappels FXC 12000.

Madame, Monsieur

Nous vous rappelons que, comme il est indiqué page 5 du manuel FXC ("Contrôles trimestriels"), le plieur d'un parachute de secours doit contrôler la bonne mise en oeuvre du secours par le FXC 12000 en le faisant déclencher après chaque pliage; ceci est un test "en situation", qui vous permet de constater à coup sûr le bon fonctionnement de l'ensemble "sac/harnais + FXC".

C'est en réalisant ce contrôle qu'un plieur a ainsi récemment constaté qu'un appareil FXC déclenchait correctement, mais n'ouvrait cependant pas le conteneur de secours.

Après enquête, il s'est avéré que les réarmements successifs avaient comprimé la gaine, ce qui modifiait la course de l'étrier et ne permettait pas l'extraction des aiguilles du secours.

Nous tenons donc à attirer votre attention sur l'importance d'un tel contrôle qui est à effectuer lors de chaque pliage du secours.

Parallèlement, nous expliquons au verso de cette feuille comment effectuer l'armement correct de votre déclencheur.

En vous remerciant par avance pour votre compréhension,  
salutations sportives,

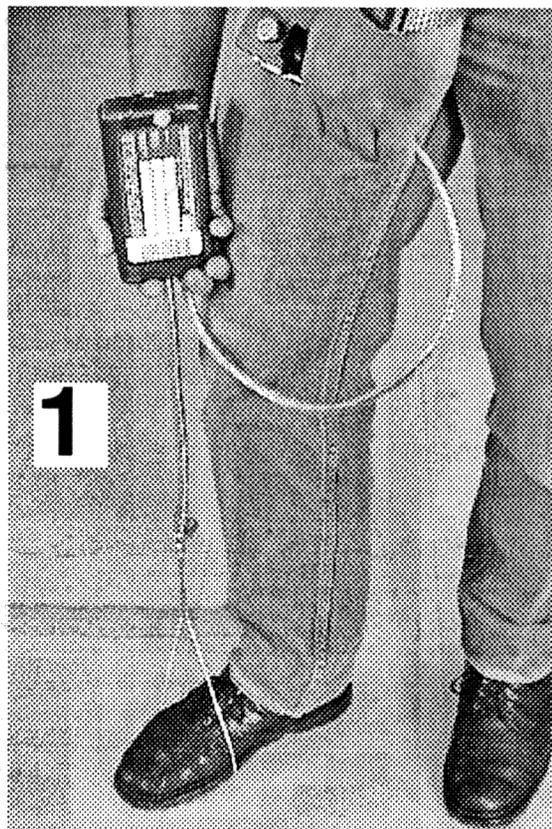
PARACHUTES DE FRANCE S.A.

ARMEMENT DU FXC 12000  
courrier P.F. correspondant à la circulaire de sécurité n° 62

POUR AFFICHAGE

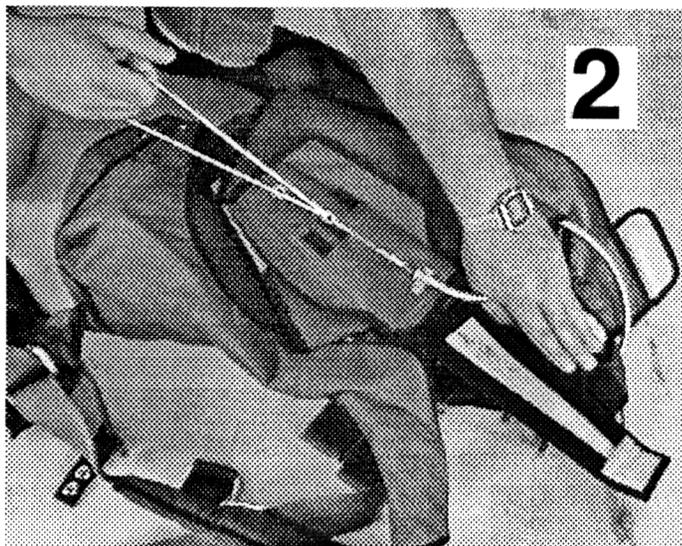
La méthode N°1 est la MEILLEURE car elle ne sollicite pas la gaine de déclenchement; elle doit être utilisée **EN PRIORITE** lorsque cela est possible.

*Method Nr 1 is the BEST one, because it does not alter the length of the power housing; it has to be used **FIRST**, whenever it is possible.*



La méthode N°2 peut être utilisée **AVEC PRECAUTION** (pour ne pas solliciter le collier, ni comprimer ou allonger la gaine), par exemple pour éviter de sortir la voile de secours de son conteneur, après contrôle du bon fonctionnement de l'ensemble "Sac / harnais + FXC".

*Method nr 2 can be used **CAUTIOUSLY** (to avoid altering components) in the following case: after having checked that "Harness/container system + FXC " operate together properly.*



La méthode N°3 est **A PROSCRIRE ABSOLUMENT**, car elle risque de déformer certains composants de l'équipement.

*Method nr 3 **MUST ABSOLUTELY BE AVOIDED**, because it may bend some parts of the equipment.*

